

Informations Covid-19



Chères administrées, Chers administrés,

Face à la situation de confinement décidée par le gouvernement pour faire face à la pandémie de coronavirus, il nous apparaît utile de vous communiquer les informations essentielles à votre quotidien. **Elles sont évidemment susceptibles d'être modifiées en fonction des décisions de l'Etat.**

Nous en profitons pour remercier tous ceux qui ont fait le déplacement au bureau de vote le 15 mars et exprimons notre compréhension à ceux qui ne l'ont pas fait compte tenu du contexte.

L'installation du nouveau conseil est reportée à minima au 15 mai mais le conseil en place continue d'assurer la gestion de la commune.

Nous vous assurons de la disponibilité de l'ensemble des élus, ceux en place et ceux à installer. Ici comme ailleurs la solidarité se développe, **de nombreux administrés se sont spontanément portés volontaires pour apporter leur aide à ceux qui en auraient besoin. Afin de sécuriser les échanges nous vous invitons à formuler votre demande à la mairie, nous vous mettrons en relation avec les bénévoles.** Nous comptons aussi sur le soutien mutuel entre voisins et vous rappelons la chance d'avoir des commerçants de proximité qui mettent tout en œuvre pour vous servir.

Respectez les consignes strictes pour vous protéger et protéger votre entourage en ayant conscience que toute dérive impacte notre système de santé et toutes les personnes qui sont mobilisées pour nous.

Vos élus,

Votre maire, Murielle Picq

Organisation des services pendant la période de confinement

Le secrétariat assure une permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h. Merci de prendre rendez-vous avant de vous rendre en mairie (téléphone : 05 57 42 50 40 / mail : mairie@saint-christoly.fr).

En dehors de ces horaires et en cas d'urgence uniquement, un numéro de portable est mis à votre disposition : 06 84 91 93 10. N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées pour que l'on vous rappelle.

Si vous avez besoin d'aide (médicaments, courses alimentaires) ou si vous connaissez des personnes isolées ou en situation précaire, contactez-nous !

Le service urbanisme est joignable uniquement par mail (urbanisme@saint-christoly.fr).

Les agents de la collectivité, par roulement, assurent un service minimum (entretien, ménage) et les urgences.

L'école est fermée mais l'équipe enseignante a mis en place la continuité pédagogique et reste à l'écoute. Les parents peuvent joindre l'école au 06 21 01 05 94.

La Bibliothèque est fermée mais notre bibliothécaire vous donne des infos et des astuces par mail (bibliothèque@saint-christoly.fr) et sur la page Facebook (Bibliothèque Municipale de Saint Christoly De Blaye).

Tous les équipements sportifs de la commune (aire de jeux, city stade, boulodrome, terrains de tennis et terrain d'entraînement canin) sont fermés par arrêté municipal du 17 mars 2020. (A voir sur notre site www.saint-christoly.fr)

L'accès aux Lacs du Moulin Blanc (forêt et sentiers inclus) est interdit par arrêté préfectoral du 19 mars 2020. (A voir sur notre site www.saint-christoly.fr)

Le marché du dimanche matin est maintenu **sauf nouvel ordre de la Préfecture** et uniquement pour l'alimentaire et avec le plus grand respect des gestes barrières et de distance entre les personnes. Aucun regroupement n'est autorisé.

Les commerces (autorisés par les mesures prises par le gouvernement) restent ouverts : boucherie, boulangerie, presse, station-service, supérette, tabac.



Informations Covid-19



Les services de la Communauté des Communes de Blaye (CCB)

La CCB a dû adapter son activité en lien avec les mesures sanitaires prises par les Autorités pour lutter contre la propagation du virus. De nombreux services sont fermés au public mais les structures maintiennent des permanences téléphoniques ou par messagerie. Certains agents des structures fermées ont été réaffectés sur des services prioritaires, notamment le service d'aide à domicile.

CCB : 05 57 42 33 33 / ccb@ccb-blaye.com / site internet : ccb-blaye.com

Espace France services (fermé) contacts : 05 56 42 75 20 / accueil.france-services@ccb-blaye.com

Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) (fermé - situations d'urgence prises en charge) contacts : 05 57 42 75 20 / cias@ccb-blaye.com

Service d'aide à domicile (ouvert) contacts : 05 57 42 75 23 / cias@ccb-blaye.com

Crèche Blaye (fermé) contacts : 06 48 89 97 96 / 07 89 37 45 89 / direction.creche@ccb-blaye.com

Crèche Cars (fermé) contacts : 07 89 37 45 89 / petit.creac@ccb-blaye.com

Relais assistantes maternelles (RAM) (fermé) contacts : 06 08 13 63 05 / ram@ccb-blaye.com

PRIJ (point rencontre information jeunesse) (fermé) contacts : 06 43 50 32 02 / contact.prij@ccb-blaye.com

Ecole de musique intercommunale (EMI) (fermé mais cours en visioconférence) contacts : 06 43 08 83 38 / ecole.musique@ccb-blaye.com

La Poste

Le seul bureau de poste ouvert sur notre secteur est celui de Blaye. Téléphone : 3639.

La distribution du courrier est assurée ainsi que le ramassage dans les boîtes aux lettres de La Poste.



LA POSTE

Le SMICVAL

Maintien de la collecte des ordures ménagères quelle que soit la durée de la crise.

Suspension des collectes d'emballages (bacs jaunes) jusqu'à nouvel ordre. Il est demandé aux habitants de conserver leurs emballages, papier, carton à leur domicile. Ce type de déchet peut être stocké plusieurs semaines sans risque de salubrité.

Fermeture totale de tous les Pôles Recyclage (déchèteries), y compris pour les professionnels jusqu'à nouvel ordre.

Suspension de l'accueil physique sur les Pôles Environnement de St Denis de Pile et de ST Giron jusqu'à nouvel ordre.

Suspension du service de livraison des bacs à domicile jusqu'à nouvel ordre.

L'accueil téléphonique, le mail, les messages sur les réseaux sociaux sont à privilégier par les usagers pour contacter les Smicval. Téléphone : 05 57 84 74 00 / mail : contact@smicval.fr / site : www.smicval.fr

Quelques rappels

Respectez les gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage. Respectez les mesures de confinement.

Pour vos sorties obligatoires, n'oubliez pas de remplir une attestation de sortie dérogatoire. Un exemplaire est joint à cette information mais le formulaire est également disponible sur notre site, en mairie, chez les commerçants, dans les journaux Sud Ouest et Haute Gironde.



• Je ne dois pas rendre visite à ma famille et à mes amis

• Je ne dois pas me déplacer ou utiliser un véhicule sans raison



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)